



Compte rendu de la réunion du Dimanche 21 Janvier 2007

P.V. n° 3

Présents : Monique Benhamed, Florence Catry de Surmont, Patrice Gauthier, Bernard Jouanneau, Danièle King, Dominique Rabbé, Emmanuelle Rabbé, André Vincent, Valérie Parra.

Invités : Claude Ancelet (Président de la F.F.S.G), Robert Dureville (D.T.N), Christèle Gautier (C.T.N)

Excusés : Jean Luc De Bortoli, Daniel Cagnard (représentant du Conseil Fédéral), Alain Fontana, Grégoire Fontana, Martine Louvet.

1°) Claude Ancelet (Président de la F.F.S.G) fait le point sur la situation générale de la F.F.S.G :

Il a reçu une proposition d'achat de l'immeuble fédéral à 3.2 Millions d'Euros, la promesse de vente doit être signée le 2/2/07. Cette vente permettrait le remboursement de la 10ème échéance du plan par anticipation.

En attendant d'en toucher le montant, la promesse de vente permettrait l'obtention d'un prêt de 1.3 Million d'euros (Caisse d'épargne). Une demande a été faite au ministère pour que nous puissions toucher une avance de trésorerie, 30% de la convention d'objectifs.

Le bilan financier de 2006 sera déficitaire d'au moins 500 000€.

Séparation du hockey, nous devons donner 45% de la plus-value de la vente de l'immeuble, mais le hockey est aussi solidaire du résultat 2006.

Droits télé, nous allons toucher 350 000€ nous sommes en cours de renégociation du contrat, seuls les Championnats Elites les intéressent vraiment.

Le trophée Bompard sera déficitaire d'environ 150 000€ les coûts et l'organisation actuelle ne permettent pas d'équilibrer cette manifestation.

Si le BE est d'accord, les ristournes sur licences 2006, qui n'ont pas été reversées aux ligues pourraient l'être.

La création des ligues régionales nécessite une nouvelle organisation sportive. En attendant les règlements qui s'appliquent sont ceux qui ont été votés lors de la dernière AG (Alpe d'Huez juin 2006).

La tournée des équipes de France 2006 est déficitaire (entre 50.000 et 60.000€), mais elle sera tout de même reconduite en 2007, c'est une réelle promotion pour nos disciplines et nos clubs, et une part importante du financement de la saison pour nos athlètes.





Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



2°) Patrice Gauthier souhaite évoquer les problèmes budgétaires de la C.S.N.P.A. Au cours des 6 derniers mois de 2006, la C.S.N.P.A n'a pu mettre en œuvre aucune action, faute d'autorisation d'engagement de dépenses, ce n'est pas possible de continuer comme cela et la CSN doit savoir de quel budget elle pourra disposer.

Claude Ancelet dit qu'il ne peut répondre aujourd'hui, mais dans quelques jours (Vente de l'immeuble). Le prévisionnel est de 112.000€ après discussions, le Président accepte que la CSN puisse engager des actions à hauteur de 60% de ce montant soit 70.000€ avant que le budget définitif ne lui soit communiqué.

3°) Composition des jurys :

Dans ce cadre budgétaire réduit, il faudra réduire au maximum les dépenses, en particulier lors des championnats de France. A Caen pour les championnats de France juniors, 21 personnes se sont déplacées (juges, contrôleurs, spécialistes, data, vidéo.....), le coût initialement budgété par championnat était de 3.500€, dans la réalité il avoisinera les 8.000€. La seule solution est de diminuer le nombre de juges, de former dans chaque ligue des contrôleurs, spécialistes, data et faire appel à eux à moindre coût.

4°) Formation :

Pour les points évoqués précédemment et aussi pour pouvoir assurer toutes les compétitions (plusieurs tournois de France ont été annulés, faute de contrôleurs, spécialistes et juges), il est urgent de mettre en œuvre des formations .

Elles sont programmées :

- **Comptables** à Lyon les 27 et 28 Janvier 2007 (pendant les championnats de France de danse) 6 inscrits, 2 RAPCA, 1 Est, 1 Nord, 1 Sud Ouest /Auvergne.
- **Data /Cutter** à Paris (FFSG) le 10 Février 2007 (animée par Frédéric Avot, possibilité 10 personnes).
- **Contrôleurs et spécialistes** à Paris, les 12 et 13 Mai 2007 (dates à confirmer), Robert Dureville demande à Jean-Christophe Simond d'assurer cette formation pour les spécialistes.
- **Entraîneurs** (organisation CSNPA/DTN) les 6,7 et 8 Juin 2007 , Claude Ancelet propose qu'elle soit organisée à Charleville (à confirmer).
- **Juges**, une formation peut être envisagée à Paris pendant les championnats de France des clubs (à confirmer)



Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique

35, rue Félicien David – 75016 PARIS - ☎ : 01.53.92.81.81 - Fax : 01.53.92.81.82

– www.ffsg.org – www.csnpa.org –

SIRET 775 722 580 000 54 – AGREMENT MINISTERIEL N°1391



Commission Sportive Nationale

de

Patinage Artistique



5°) Médailles de glisse :

Emmanuelle Rabbé a collecté comme convenu, les avis des entraîneurs, par mail et au cours de 2 réunions organisées. La première pendant le tournoi de France à Caen, la 2^{ème} pendant les championnats de France juniors. Les entraîneurs ont fait des propositions, 2 courants se dégagent : une minorité souhaite les supprimer, la majorité les modifier. La CSNPA décide, en accord avec les membres de la DTN présents, de les conserver en les faisant évoluer. Le problème le plus souvent évoqué est la difficulté de juger ces médailles de manière équitable.

La DTN aimerait que la danse soit associée à la définition de ces nouvelles médailles.

6°) **Commission fédérale d'arbitrage**, la décision de la composition de cette commission appartient au B.E.

7°) Questions diverses :

- Un regroupement de minimes est prévu par la DTN pendant les vacances de Pâques, si les finances le permettent la CSNPA s'associera à cette action.
- Il est possible que le Challenge des violettes soit annulé, Hélène préviendra Patrice dans la semaine pour que d'autres compétitions puissent prendre le relais.
- Il faut reprendre avant la saison prochaine le règlement général des Championnats de France, il faut par exemple remettre un score minimum pour avoir le titre de champion de France (en particulier en Seniors, en catégorie dame et couple, il y a peu de participants).
- Il faut également refaire un cahier des charges, définir le nombre de juges et de « techniciens » par rapport au nombre de participants, et définir la couverture médicale indispensable.
- Rappel : **Un entraîneur en activité ne peut en aucun cas rester sur la liste des juges.**
- La prochaine réunion de la CSNPA sera exclusivement réservée à un thème : « La Régionalisation ».
- Un rappel sera effectué, les courriers fédéraux concernant la CSNJPA doivent être adressés à Patrice Gauthier, la CSNJPA est une commission qui dépend totalement de la CSNPA.



Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique

35, rue Félicien David – 75016 PARIS - ☎ : 01.53.92.81.81 - Fax : 01.53.92.81.82

– www.ffsg.org – www.csnpa.org –

SIRET 775 722 580 000 54 – AGREMENT MINISTERIEL N°1391